



Amiens, le 12 mai 2010

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS**  
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les conseillers techniques  
et chargés de mission

Mesdames et messieurs les délégués académiques

Mesdames et messieurs les chefs de division

Rectorat

Secrétariat Général  
PG/A DC

Dossier suivi par  
Patrick GUIDET  
Secrétaire Général de l'Académie

Tél. :  
03 22 82 39.48  
Fax. :  
03 22 92.82.12  
Mél. :  
ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex

**Objet** : Journée de solidarité en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

J'ai l'honneur de vous informer que le lundi de Pentecôte est un jour férié, et chômé. En conséquence, les services du rectorat seront fermés le lundi 24 mai 2010.

Cependant au titre de la journée de solidarité, les heures de travail correspondantes seront accomplies sous la forme de sept heures à effectuer entre le 17 mai et le 31 août 2010.

Pour les agents exerçant leurs fonctions à temps partiel, la durée de la journée de solidarité est réduite proportionnellement à leur durée effective de service.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité.

**Jean-Louis MUCCHIELLI**